

Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique Session 2018-2019

*Titre professionnel de niveau IV (Bac), enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles
et éligible au Compte Personnel de Formation*



POUR QUI ?

Pour les Encadrants Techniques en poste au sein d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), d'une Régie de quartier ou encore d'un Atelier d'adaptation à la vie active.



OBJECTIFS

Les objectifs visés par la formation sont de permettre aux Encadrants Techniques de :

Situer la fonction d'Encadrant Technique d'une SIAE et mettre en réseau des partenaires externes et internes

Comprendre les situations vécues par les personnes en insertion et savoir entrer en relation

Appréhender les questions de l'emploi et de l'insertion

Développer leurs compétences en matière d'organisation du travail et de transmission de savoir-faire

Utiliser des outils et des méthodes d'évaluation des compétences

Organiser et gérer la production comme support d'insertion



CONDITIONS D'ACCÈS ET SÉLECTION

Les candidats doivent exercer la fonction d'encadrant technique au début de la formation et avoir pour fonction principale l'encadrement des salariés en parcours d'insertion.

Les candidats doivent être titulaires d'un titre ou d'un diplôme minimum de niveau V (CAP, BEP) ou justifier d'une année d'expérience professionnelle.

La formation exige une motivation forte et l'engagement de la structure, ainsi que la mobilisation d'un tuteur et le soutien de la direction. Elle nécessite un fort investissement de l'encadrant-stagiaire, notamment en termes de travail personnel lié à la production écrite du dossier de certification, ainsi qu'une présence régulière en formation.

La sélection se fait sur la base d'un dossier de candidature à compléter et d'un entretien avec le candidat et la structure employeuse. Cet entretien a pour objet d'identifier les attentes et motivations du candidat et le soutien et la mobilisation de sa structure employeuse.



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est proposée sous forme de regroupements de 2 jours tous les 15 jours représentant au total 59 jours de formation en alternance sur 18 mois. La formation débutera en mars 2018.

L'alternance permet aux salariés en formation de poursuivre leur activité au sein de la SIAE et de faire interagir pratique et formation.

Des intervenants spécialisés et maîtrisant le secteur de l'IAE interviennent dans le cadre de chaque module de formation.

La formation bénéficie d'une coordination régionale dédiée, assurée par la Fédération régionale des acteurs de la solidarité.

Les missions assurées par la coordination sont la gestion administrative de la formation, le lien avec les formateurs, le lien avec les détenteurs du titre (siège national de la Fédération des acteurs de la solidarité), le lien avec les directions et les tuteurs, les interventions sur chaque site des encadrants techniques pour faciliter le transfert des notions et outils développés en formation.



CONTENU DE LA FORMATION

Bloc de compétence 1 : Encadrer des salariés en insertion – 14 jours

Maîtriser le contexte et la réglementation du secteur
Accueillir et intégrer les nouveaux salariés dans l'équipe, animer le collectif de travail
Manager une équipe, organiser et contrôler le travail
Prévenir et gérer les situations à risques

Bloc de compétence 2 : Former des salariés en situation de production – 11 jours

Définir et organiser les situations de travail pour développer les compétences des salariés
Evaluer les compétences acquises par les salariés pour accompagner leur évolution professionnelle

Bloc de compétence 3 : Organiser et faire le suivi du processus de production – 12 jours

Concevoir une prestation de biens ou de services
Coordonner et suivre le déroulement du processus de production

Bloc de compétence 4 : Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés – 8 jours

Connaître l'environnement socioprofessionnel de la SIAE
Travailler en équipe et en réseau à la construction des parcours d'insertion

Compétences transversales – 14 jours

Sessions d'introduction - Accompagnement aux écrits - Analyse de la pratique - Préparation à la soutenance orale - Certification / Jury d'examen



ÉVALUATION

L'évaluation de l'acquisition des compétences de la formation ETAIE s'effectue par le rendu, pour chaque bloc de compétences, d'un dossier écrit s'appuyant sur l'expérience professionnelle du candidat.

Le dossier de certification, regroupant ces 4 dossiers professionnels, est présenté à un jury composé de professionnel du secteur de l'IAE. **Le titre ETAIE est délivré par le jury, à l'issue de la soutenance orale du dossier de certification.**



RÉALISATION DE LA FORMATION

Une formation de 413 heures, soit 59 jours de formation au total, pour 7 heures de formation par jour.



LIEU DE LA FORMATION

L'ensemble de la formation de déroulera à **'Ecole Santé Social Sud Est (ESSSE), 20 rue de la Claire, 69009 Lyon.**



COÛT DE LA FORMATION

Le tarif de la formation est de 5 782 € par stagiaire soit 14 € / heure de formation (demande de prise en charge à effectuer auprès de votre OPCA dans le cadre des périodes de professionnalisation ou contrats de professionnalisation).

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes est référencé
comme organisme de formation agréé

Numéro d'organisme de formation : 82.69.08797.69

Numéro de SIRET : 38009394800020



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes a plus de 10 ans d'expertise dans la formation des professionnels de l'action sociale et de l'insertion vers l'emploi.

Réalisées par des formateurs agréés, les formations proposées par la Fédération régionale font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et les formateurs et sont ainsi actualisées chaque année.

A l'aide de supports pédagogiques, de cas pratiques, mais aussi par une approche politique du contexte économique et social, la Fédération régionale propose aux stagiaires une vision directement utilisable et applicable dans leur quotidien professionnel.



CONTACT

Emmanuelle TELLO, coordinatrice régionale du titre ETAIE
emmanuelle.tello@federationsolidarite.org / 04 37 70 19 18
Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes
13 rue Raoul Servant, 69007 Lyon

En partenariat avec



Avec le soutien de

